PV 31 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 26 MARS 2010

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevin de la Mobilité	CEUX Christian	christian.ceux@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public-mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	VAN DEN HOUTE Anne-Marie	anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	STEGEN Hugo	hugo.stegen@brucity.be
BRUSSEL MOBIEL	DEPOORTERE Frederik	f.depoortere@mrbc.irisnet.be
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
GRACQ	FONTAINE Bénédicte	Benedicte.fontaine@gracq.org
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
IBSR	JADOUL Muriel	muriel.jadoul@ibsr.be
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jacques	ddekoster@yucom.be
CDH BC	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net

Excusés

Ville de Bxl – Cabinet Ceux	COLLARD Anne	anne.collard@brucity.be
Police Bruxelles-Ixelles	BURY André	andre_bury_polbrutrat@msn.com
PRO VELO	DEPIREUX	a.depireux@provelo.org
FIETSERSBOND	DE CLEEN	roel@fietserbond.be
EUCG	COOPER Timothy	timothy.cooper@ec.europa.eu
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	COLLARD Anne	anne.collard@brucity.be
BRUXELLES MOBILITE	WEYRICH Christophe	cweyrich@mbrc.irisnet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

Remarques :

- Rue aux Laines : B. Doempke souhaite féliciter l'échevin de la mise en SUL du tronçon manquant. C'est une excellente nouvelle.
- Il faut ajouter que pour la rue Michel-Ange, W. Stevens s'est engagé à l'ouverture d'un SUL vers Cortenbergh pour la fin de la législature.
- Ambiorix : les logos manquent toujours au carrefour avec Clovis. Le QAQ va envoyer un courriel décrivant l'endroit exact où mettre les logos.
- Placement de range-vélos par Schaerbeek rue du Noyer : le cabinet El Ktibi s'était engagé à étudier la question pour voir si on fait de même sur Bruxelles.

2. Points de suivi de alréunion précédente :

- stationnement vélo : cartographie à jour

200 range-vélos sont prévus sur 2010. 28 localisations ont été définies pour 113 arceaux. L'avis Police est attendu. Par la suite, il est prévu 100 arceaux/an.
Présentation par le département Travaux de Voirie des cartes mises à jour :
Pentagone :
=> ajouter un point bleu pour la rue du Béguinage
=> prévoir si possible des U à côté des stations Villo.
Louise :
=> il manque des U au Bois de la Cambre
=> la Commission demande que la Région réalise une carte semblable avec les range-vélos régionaux.

- SUL : examen des rues qui doivent encore être mises en SUL

Point à reporter à la prochaine réunion, l'analyse n'étant pas encore terminée et la Police étant absente.

- Boulevards centraux

Le point passera au Collège pour accord de principe jeudi prochain.
Les plans devront être revus car ils ne comprenaient pas le bd A. Max et ne tiennent pas compte du futur terminus bus ni du piétonnier rue Maus.

3. Utilisation des pavés dans la zone piétonne

Monsieur l'Echevin rappelle que la Ville avait demandé des pavés sciés. C'est la Région qui a refusé dans son PU. Il n'est pas insensible aux arguments de cyclistes mais il veut avancer en cherchant à trouver une solution la plus équilibrée possible. Ce n'est pas facile car le dossier est polémique mais il propose de travailler en concertation.

4. Emplacement du stationnement automobile dans la rue de Namur

F. Depoortere insiste sur le danger que représente le stationnement montant en cas d'ouverture de portière. Il est statistiquement prouvé que le stationnement en contresens des cyclistes (dont en descente) est préférable. Il regrette que son avis n'ait pas été entendu en concertation alors que cela lui avait été préalablement assuré. L'Echevin s'est rangé à l'avis de ses services composés de cyclistes. Le stationnement en descente implique de déplacer la piste cycliste de 80 cm et obstrue la visibilité des cyclistes en descente. Les véhicules doivent traverser la PCM pour stationner. Le cycliste en montée ne doit pas coller les véhicules. Les logos prévus seront d'ailleurs déplacés pour que le cycliste se positionne convenablement. Le cycliste a la possibilité si nécessaire de laisser le trafic qui le suit le dépasser en déboîtant rue des Petits Carmes
Quid du respect de la PCM en descente ? Contrôle ? Demande des cyclistes et de W. Stevens de placer des croix de St-André en descente pour éviter le stationnement à cheval sur le trottoir.

5. Etat d'avancement du PCM

La phase 1 concernant le diagnostic tant global qu'au niveau des quartiers est en voie de finalisation. On entame la phase 2.
Application du principe STOP mais pour l'Echevin, il met sur le même pied aussi, les transports en commun.
Eric Nicolas souligne qu'il faudra trancher la question des pavés.

6. Avancement de la zone 30 Pentagone

L'objectif de l'Echevin est de réaliser la zone 30 pour septembre.
Le projet comprend 3 volets :
- physique (porte avec panneaux et marquages)
- communication
- contrôle

Le processus est évolutif et des aménagements subséquents sont possibles.
=> Les associations souhaitent que l'information soit bien communiquée aux opérateurs de GPS ainsi que de bien communiquer au niveau de l'aspect sécurité routière. Paris est un bon exemple repris dans les Etats généraux de la Sécurité routière.

7. Bois de la Cambre

Jacques Dekoster revient sur la question du revêtement en dolomie et sur les bordures aux traversées du Bois. Cette question a déjà été abordée en présence du SPFMT maître d'oeuvre et des Espaces verts mais sans succès. La dolomie, comme on s'y attendait, ne résiste pas et pour les bordures, elles sont tellement gênantes que certains les ont abaissé sans autorisation.
=> Les associations enverront un dossier argumenté et illustré au Collège avec leurs griefs.

Divers

1. Terrasse restaurant « Pulp « rue de la Loi

Cet établissement est situé au début de la rue de la Loi du côté gauche, près de la Petite Ceinture. La terrasse s'étend et empiète sur le trottoir de sorte que les piétons marchent sur la piste cyclable.
Le GAQ signale le même type de problème pour la terrasse d'un établissement rue Stévin ainsi qu'au coin de la rue Charles Quint et Noyer.
Ces établissements ne respectent vraissemblablement pas l'autorisation de terrasse.

2. Calendrier des réunions 2010

L'Echevin maintient le rythme de 4 réunions par an. Il n'a pas les moyens de faire plus de réunions mais il est toujours possible de le contacter ou de contacter les services en dehors.

PROCHAINE REUNION
VENDREDI 25 JUIN A 9 HEURES
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36

F:\Architecture\Cellule Amenagement Espaces Publics\MOBILITE BXL\VELO\Commission vélo\PV et OJ 2010\PV 31_26 mars 2010_ FR.doc